ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 7214

Texte de la question

M Francis Geng attire l'attention de M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre concernant la situation des anciens prisonniers et internes d'Indochine. Il lui rappelle que ces derniers n'ont pour l'instant aucun statut particulier. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier et s'il est dans ses intentions de presenter prochainement au Parlement un projet de loi reconnaissant un statut de « deportes-internes pour les anciens prisonniers d'Indochine » ?

Texte de la réponse

Reponse. - Comme il l'a declare devant le Parlement a l'occasion de son budget pour 1989, le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre se preoccupe tout particulierement de la situation des anciens prisonniers detenus dans les camps du Viet-minh. C'est ainsi qu'un projet de loi a ete mis au point et fait actuellement l'objet d'une etude interministerielle.

Données clés

Auteur : M. Geng Francis
Circonscription : - Union du Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7214
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre
Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3699